



Conservatoire
d'espaces naturels
Aquitaine



Document d'Objectifs Natura 2000

Bilan de l'animation 2011
du Document d'Objectifs
Natura 2000 :
"Tunnel de Saint-Amand-de-Coly"
FR7200795



Décembre 2011

SITE NATURA 2000
«TUNNEL DE SAINT AMAND DE COLY»

MISE EN ŒUVRE DES OPÉRATIONS D'ANIMATION – ANNÉE 2011

Préambule

Le site Natura 2000 « Tunnel de Saint-Amand de Coly » FR7200795 (Directive 92/43/CEE "Habitats, Faune, Flore") s'est doté d'un Document d'Objectifs validé en 2006. Une première phase d'animation (2008-2010) a été menée afin de réaliser en priorité les actions de gestion mentionnées dans le DOCOB (*cf bilan d'animation 2008-2010*).

L'animation sur le site de Saint-Amand de Coly a été reconduite pour deux années (2011-2012). L'objectif de ces deux années d'animation est de compléter les actions de gestion ayant pu être initiées les années précédentes et poursuivre la communication/sensibilisation dans un souci de préservation des populations de chauves-souris.

Les actions réalisées en cette année 2011 sont présentées ci-après par objectifs opérationnels.

Animateur site : Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine

Rappel des enjeux du site: l'intégration de ce site au réseau Natura 2000 résulte de la présence de chiroptères dans le tunnel, en particulier de la Barbastelle d'Europe et du Grand Rhinolophe, en période d'hibernation. 8 autres espèces de chauves-souris, dont 5 également inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats (Petit Rhinolophe, Rhinolophe euryale, complexe Grand/Petit Murin, Vespertilion à oreilles échancrées, Minioptère de Schreibers) fréquentent également le site à diverses périodes de l'année.

Sommaire

<u>O1. Conserver les espèces et habitats d'espèces d'intérêt patrimonial</u>	2
<u>I. Finalisation du contrat GH2: Entretien de l'accès sud-est du tunnel</u>	2
<u>II. Bilan des actions de gestion</u>	3
<u>III. Un nouveau contrat Natura 2000 : GH3</u>	4
<u>IV. Animation de la Charte Natura 2000</u>	4
<u>O2 Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces</u>	4
<u>SE1 Suivi des populations de chiroptères du tunnel</u>	4
<u>SE2: acquisition, pose et suivi des détecteurs de suivi hygrothermique</u>	5
<u>SE4: suivi bimensuel en hiver des populations de chiroptères</u>	7
<u>SE7: recherche de gîtes estivaux (Barbastelles et Grands Rhinolophes) à proximité</u>	7
<u>Des pistes pour l'évaluation de conservations des populations de chauves-souris du tunnel</u>	8
<u>O3 Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces</u>	8
<u>VA1 mettre en place de la sensibilisation ex-situ</u>	8
<u>O4 Animer l'application du Document d'Objectif</u>	9

01. CONSERVER LES ESPÈCES ET HABITATS D'ESPÈCES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Lors des années d'animation précédentes, l'action GH1 du DOCOB : mise en place d'un périmètre de protection et d'information a été concrétisée par la signature d'un contrat natura 2000 par la commune de Saint-Amand de Coly. La deuxième action phare de gestion concernait l'entretien d'un des accès au tunnel (action GH2).

I. Finalisation du contrat GH2: Entretien de l'accès sud-est du tunnel

Afin d'éviter une modification des conditions hygro-thermiques dans le tunnel par fermeture d'un des accès par le développement de la végétation, des travaux d'entretien ont été réalisés comme suit:

- en régie par la mairie de Saint-Amand de Coly : main d'œuvre abattage, tronçonnage, débroussaillage : 1 pers. = 298,50 €
- entrepreneur Rongère : évacuation souche et déblais divers: 150 m³ à 18,5 euros/m³ = 3318,90 €

Total action: 3 617,4 €

En cette année 2011, c'est l'évacuation des déblais qui a été réalisée (l'abattage, débroussaillage ayant été réalisé en 2010). Les travaux ont été réalisés en septembre 2011.



Figure 1 : accès sud-est après évacuation

Le montage et le suivi du dossier a été assuré par l'animateur en lien avec la mairie de Saint-Amand de Coly.

Bilan du contrat GH2 : l'évolution du secteur ayant fait l'objet de l'intervention devra être surveillé à moyen terme afin de s'assurer que la dynamique végétale ne vienne à nouveau fermer l'accès et modifier les conditions thermo-hydriques à l'intérieur du tunnel (conditions dont dépendent la favorabilité du site comme gîte, notamment pour les Barbastelles).

II. Bilan des actions de gestion

Le Document d'objectif validé en 2006 comportait 2 mesures de gestion aujourd'hui réalisées, dont voici le résumé financier et technique :

Contrat	Bénéficiaire	Montant (euros)	Date signature	Actions	Espèces concernées	Mesures du DOCOB	Avancement
CN795 TS01	Mairie de Saint Amand de Coly	19583,12	2008	Mise en place d'un périmètre de protection	- <i>Barbastella barbastellus</i> - <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	GH1	Terminé
CN795 TS02	Mairie de Saint Amand de Coly	3617,4	2010	Entretien de l'accès sud-est du tunnel	- <i>Barbastella barbastellus</i>	GH2	Terminé

Tableau 1 : bilan des actions de gestion

L'objectif premier est donc atteint sur le site. Le suivi du périmètre grillagé, des panneaux d'information et de la zone ré-ouverte sera réalisé afin d'identifier toute dégradation ou évolution négative pour les populations de chauves-souris. On notera notamment que des dégradations du périmètre grillagé ont été constatées. Un suivi régulier devra permettre de mieux cerner les problèmes de fréquentation du tunnel, et éventuellement de revoir les aménagements afin de les adapter. Des discussions lors du COPIL de Décembre 2011 ont d'ailleurs conclues à la nécessité à la fois, de poser une main courante pour les dégradations observées, et de mettre en place un outil permettant de caractériser la fréquentation du tunnel (type caméra thermique). De plus, un arrêté municipal d'interdiction de pénétration dans le tunnel devra être pris.



Figure 2: dégradation du périmètre grillagé

De plus, il convient de noter que les actions « Hors Contrats » mentionnées dans le DOCOB, bien que prioritaires, maintenant que les actions de gestion in situ ont été réalisées, n'ont pu être menées à bien, faute de financement. Ces actions sont en effet nécessaires afin de protéger efficacement les populations présentes dans le tunnel tout au long de leur cycle biologique. Deux actions répondent à cet enjeu :

- SE6 : Suivi par radio-pistage de Barbastelles capturées
- SE7 : Recherche de gîtes estivaux (Barbastelles et grands Rhinolophes) à proximité.

La recherche de financement devra être réalisée afin de compléter la démarche et répondre aux objectifs validés par le Comité de Pilotage inscrit dans le Document d'Objectifs.

III. Un nouveau contrat Natura 2000 : GH3

Afin de compléter les mesures de protection, une nouvelle mesure de gestion a été proposée et validée par le Comité de Pilotage du 15 Décembre 2011. Cette mesure correspond à l'une des fiches actions du DOCOB (SE3 Pose de nichoirs adaptés aux Barbastelles à proximité du site). Cette mesure est à présent proposée sur le site dans le cadre d'un Contrat Natura 2000 :

GH3 (A32323P : AMÉNAGEMENTS ARTIFICIELS EN FAVEUR DES ESPÈCES JUSTIFIANT LA DÉSIGNATION D'UN SITE) – POSE DE NICHOURS ADAPTÉS AUX CHAUVES-SOURIS

Ce contrat viendra compléter le dispositif de mesure en place sur le site répondant à l'enjeu suivant : « la disponibilité en gîte est un facteur déterminant pour la bonne conservation des populations de chauves-souris. La mise en place de nichoir, permettra d'améliorer les possibilités d'abris pour les chauves-souris. De plus, le suivi de la fréquentation de ces nichoirs permettra d'améliorer la connaissance de la dynamique de population des Barbastelles. Plusieurs types de nichoirs pourront être mis en place. »

Cette action concerne en particulier les Barbastelles *Barbastella barbastellus*.

IV. Animation de la Charte Natura 2000

La charte Natura 2000 a été rédigée et validée en 2010. En 2011, la valorisation de cet outil a été menée par deux actions : rencontre ou échange direct avec des propriétaires et porter à connaissance de l'ensemble des propriétaires du site de l'existence de cet outil et de ses modalités d'application via un courrier.

La démarche a permis d'obtenir une première signature, celle de la commune. Le Maire de Saint Amand de Coly a ainsi signé la Charte Natura 2000 en engageant les deux parcelles de la commune. L'animateur a assuré le montage et le dépôt du dossier auprès des services instructeurs.

Un second propriétaire, informé par courrier, a été intéressé par la démarche mais n'a pas souhaité s'engager dans la charte (le fait étant que la personne (M.Teillac) était propriétaire d'une petite parcelle sur laquelle se trouvait une maison, donc ne correspondant pas réellement à un type de milieu intégré dans la charte).

O2 ASSURER LE SUIVI DU SITE AFIN D'ÉVALUER LA CONSERVATION DES ESPÈCES

SE1 Suivi des populations de chiroptères du tunnel

Le CREN Aquitaine, en tant qu'animateur du site Natura 2000 du Tunnel de Saint-Amand de Coly s'est vu sollicité par le Conseil Général de la Dordogne. La Direction des Sports désire en effet organiser un challenge sportif en 2012 qui emprunterait le tunnel dans un cadre scénarisé bien précis.

Une première réunion a eu lieu le 22 Mars 2011 à Saint Amand de Coly avec la DDT24, le Maire, le CREN et le CG24.

Le projet se déroulerait fin Mai 2012, dans la vallée de la Vézère. Le tunnel serait utilisé comme métaphore d'une échelle de temps.

La période à laquelle le projet est prévue est a priori une période où l'enjeu chauves-souris est faible voire nul. Toutefois afin de s'assurer de la non présence de populations de chiroptères à cette période, une session de suivi à la période concernée (26 Mai 2011), et une visite en lien avec le CG24, le 2 Aout 2011 (explication détaillé sur l'utilisation du tunnel et l'enjeu « chauves-souris ») ont été réalisées.

La visite a confirmé que l'enjeu chauves-souris à cette période est faible mais non nul (contact de 8 Grands Rhinolophes). Toutefois, la présence de l'animateur sur site lors de l'événement permettra de réaliser un passage préalable confirmant l'absence d'enjeu. Il est de plus envisageable que l'animateur du site Natura 2000 intervienne lors de ce projet, en sensibilisant au préalable les participants.

SE2: acquisition, pose et suivi des détecteurs de suivi hygrothermique

2 détecteurs ont été déposés dans le tunnel (1 proche de l'accès sud est et un au centre du tunnel).

Tout comme l'année précédente, les données relatives à l'humidité ne sont pas exploitables. Un défauts des capteurs semblent être à l'origine de cette situation.

Entrée sud-est :

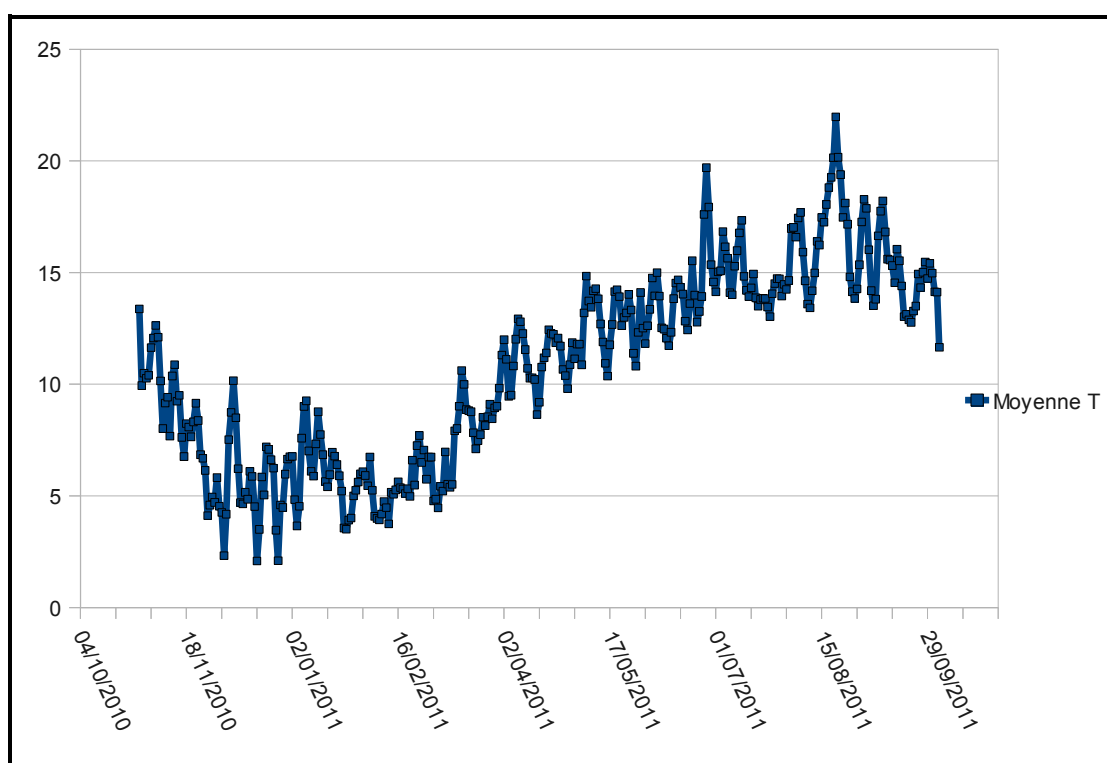


Figure 3: évolution de la température à l'entrée sud-est

Sous la colonie de Grand Rhinolophe:

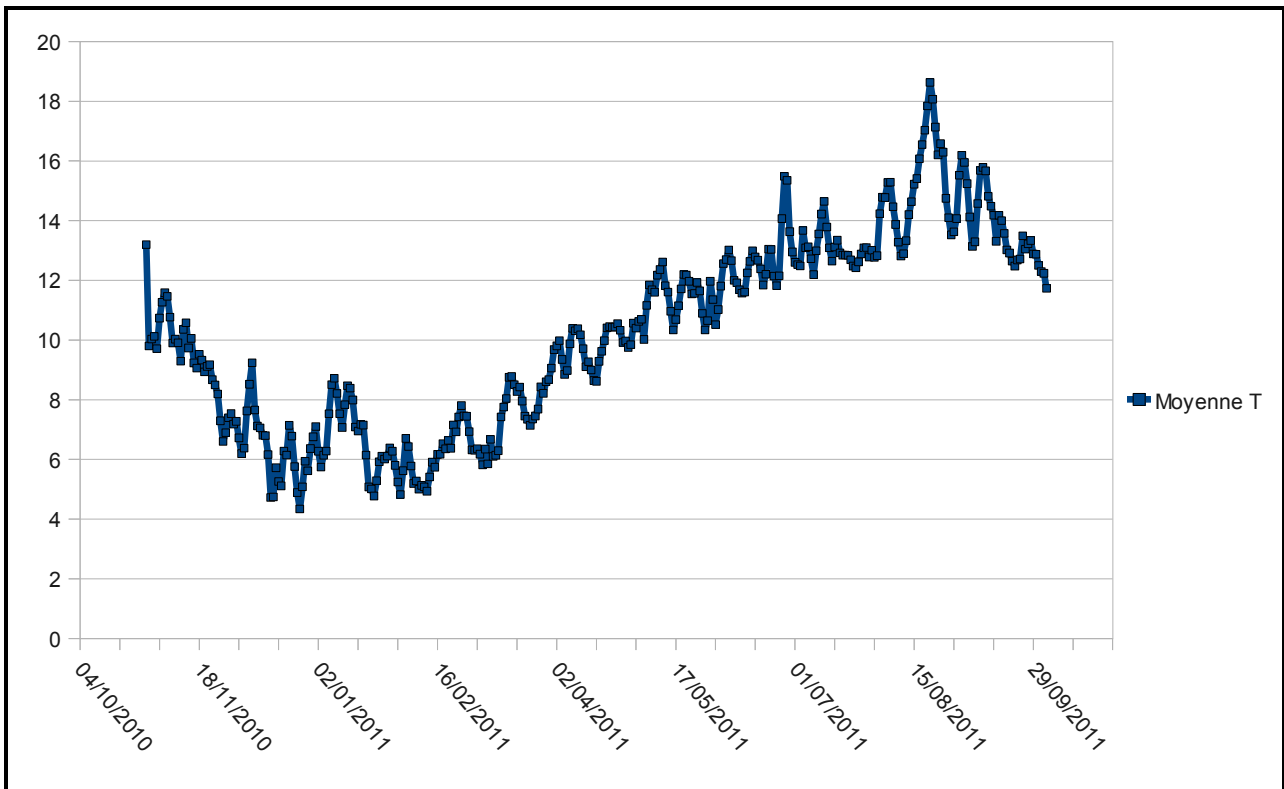


Figure 4 : évolution de la température au centre du tunnel

Comparaison des 2 stations :

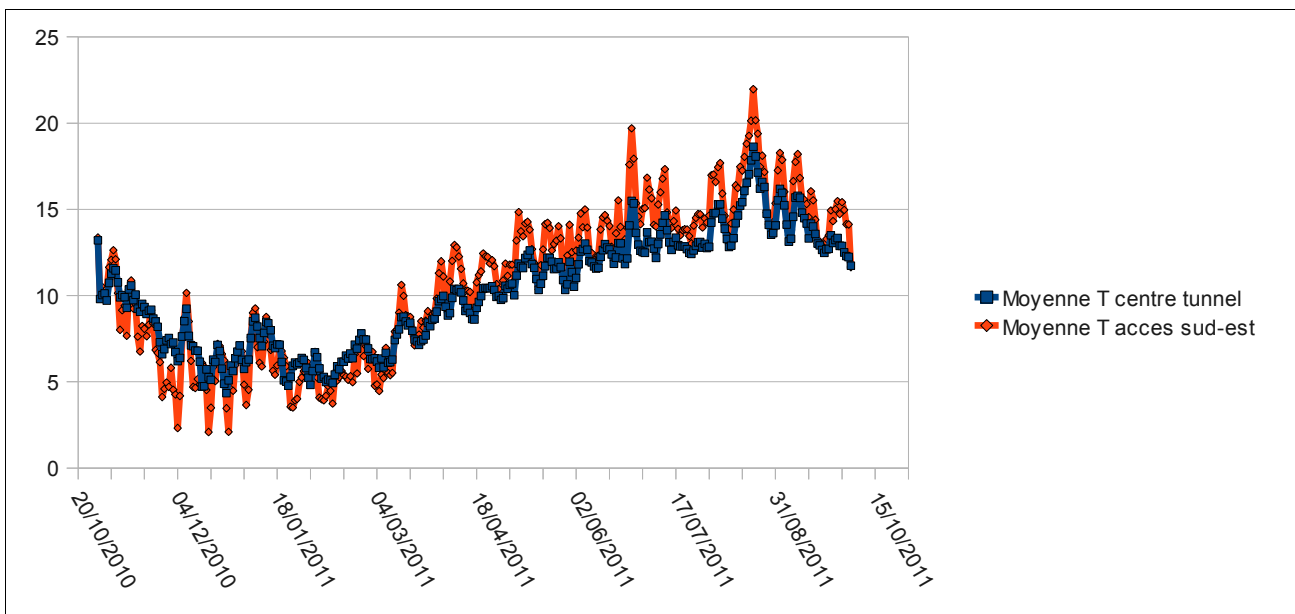


Figure 5 : évolution de la température pour les 2 stations

On constate que, logiquement, au niveau de l'accès sud est la température est moins tamponnée qu'au centre du tunnel. Les basses températures au niveau de l'accès sud-est en pleine période hivernale (Décembre à Mars) semblent confirmer les effets des travaux de ré-ouverture entrepris, et semblent favorables aux Barbastelles, la littérature parlant de température de l'ordre de 2 à 5 ° C recherchée durant ces périodes.

SE4: suivi bimensuel en hiver des populations de chiroptères

Outre les passages réalisés dans le cadre du projet Val Natura avec le CG24 (contrôle de la fréquentation du tunnel à une période donnée), un passage hivernal a été réalisé cette année.

Les résultats des suivis de ces dernières années :

- **decembre 2008**: 542 Barbastelles + 250 Grands Rhinolophes
- **Janvier 2009** : 504 Barbastelles + 350 Grands Rhinolophes
- **Janvier 2010**: 976 barbastelle + 441 Grands Rhinolophes
- **Octobre 2010** : 392 Grand Rhinolophes (colonie) + 40 isolés
+ 1 Barbastelle
- **Decembre 2010** : 304 Barbastelles + 439 Grands Rhinolophes + 3 Sérotines sp. + 5 Murins de Grande taille + 2 Murins de Daubenton + 10 Oreillard sp.
- **Decembre 2011** : 485 Grands Rhinolophes + 138 Barbastelles + 5 oreillard sp. + 1 Daubenton +4 Murin de grande taille

Un second passage sera réalisé en Janvier / Février 2012 (après une période de froid qui entrainera la « rentrée » des chauves souris dans le tunnel), afin d'avoir une vision plus complète des effectifs présents.

SE7: recherche de gîtes estivaux (Barbastelles et Grands Rhinolophes) à proximité

Cette action « hors contrat », pourtant prioritaire en terme de conservation des espèces (pour conserver les chauves-souris, il faut prendre en compte l'ensemble de leur cycle biologique annuel) n'a pu faire l'objet d'action approfondie. Toutefois, des contacts ont été établis avec le château de la grande Filolie (contact ayant également permis de communiquer sur la démarche et les outils Natura 2000). Ce château présentait a priori tous les avantages pour accueillir des populations estivales (notamment de Grands Rhinolophes). Les échanges réalisés avec le régisseur du château ont permis de confirmer la présence de chauves-souris dans le château mais en nombre, a priori, assez faible. Malheureusement, le propriétaire ne souhaitant pas ouvrir les portes de son château à un inventaire, il est impossible de conclure définitivement. Il semble probable que certaines parties du château non visitées accueillent des chauves-souris. Le château se situant à quelques centaines de mètres du tunnel, il constitue un gîte potentiel estival fort. La réalisation d'une action de recherche de gîtes estivaux de plus grande ampleur permettra de faire avancer la connaissance sur le sujet, et pourquoi pas débloquer la situation pour avoir l'autorisation de visite du château.

De même, la visite de l'abbaye de Saint-Amand de Coly n'a pas permis de trouver des effectifs notables de chauves-souris (aucune chauves souris observées, quelques traces de guano).

Des pistes pour l'évaluation de conservations des populations de chauves-souris du tunnel

Les effectifs observés (notamment les effectifs hivernaux de Barbastelles et de Grands Rhinolophes) semblent relativement stables. Le comptage des Grands Rhinolophes étant plus aisé que celui des Barbastelles (qui fréquentent en grand nombre certains trous d'évacuation), il est difficile de conclure définitivement sur les effectifs présents pour les Barbastelles (sous estimation des effectifs de Barbastelles probables). Pour autant, à l'heure actuelle les populations semblent en bon état, et bénéficient des mesures de gestion mises en œuvre.

Il conviendra de s'assurer qu'aucun dérangement n'est présent sur le site en suivant les dispositifs de protection et en installant des outils permettant de quantifier et qualifier cette éventuelle fréquentation.

O3 VALORISER ET SENSIBILISER À LA CONSERVATION DU SITE ET DE SES ESPÈCES

VA1 mettre en place de la sensibilisation ex-situ

1. Outil de communication pour la commune

A la demande de la commune de Saint-Amand de Coly un outil de communication a été créé. Cet outil s'est concrétisé, suite à divers échanges, sous la forme d'un diaporama commenté, diffusé dans le Point Information de la commune, qui reçoit un grand nombre de visiteurs chaque année. Une première réunion de cadrage avec le Maire (21 Avril 2011) avait permis de cerner les objectifs auxquels devait répondre l'outil.

La création de l'outil a été laborieuse. En effet, une première version a été présentée au Maire de Saint-Amand de Coly durant le mois de Mai 2011. L'outil ne répondant pas totalement à la demande de la mairie (manque de dynamisme, d'appel pour les visiteurs), une nouvelle version plus complète a été réalisée.

Cette dernière version a pu être utilisée à partir du mois de Juin 2011 (durée, environ 6 minutes). A l'avenir, en fonction des retours qui seront récoltés, cet outil pourra être revu et amélioré.

On notera de plus, qu'une nuit de la chauves-souris a été organisée sur le site le Mardi 16 Aout 2011, à l'initiative de l'Office de Tourisme de la Vallée de la Vézère (dans un cadre extérieur à l'animation du site Natura 2000). Un contact a tout de même été établi avec les services organisateurs de ces animations afin qu'à l'avenir les « nuits de la chauves-souris » puissent être organisées et réalisées en lien avec l'animateur sur le site.

O4 ANIMER L'APPLICATION DU DOCUMENT D'OBJECTIF

Article pour diffusion dans la lettre Natura 2000 Aquitaine

Un article présentant la démarche et les actions réalisées sur le site a été rédigé dans le cadre de la lettre Natura 2000. Le Maire et l'animateur du site ont été contactés et interrogés. L'animateur du site a de plus fait parvenir des photos au rédacteur afin d'illustrer l'article et a apporter quelques remarques à la première version de l'article.

Article pour le bulletin municipal

Un article présentant la démarche et les actions réalisées sur le site a été rédigé et inséré au bulletin municipal

Information de l'ensemble des propriétaires

Afin d'apporter l'information aux propriétaires concernés par le site Natura 2000 du Tunnel de Saint-Amand de Coly, un courrier a été envoyé à l'ensemble des personnes concernées. Ce courrier a également été l'occasion de valoriser la Charte Natura 2000. Il a permis d'avoir un retour de la part d'un propriétaire (vivant au dessus du tunnel) qui ne connaissait pas encore la démarche Natura 2000.

Préparation et animation du Comité de Pilotage Local:

Le COPIL s'est tenu le 15 Décembre 2011 à Saint-Amand de Coly. Un bilan des actions réalisées à été présenté par l'animateur (CEN Aquitaine). Un échange en salle a eu lieu pour discuter des suites à donner à l'action sur le site.